

# Compte-rendu du Conseil d'UFR du 30 avril 2025

Thomas Sigaud, directeur de l'UFR

Membres élus présents ou représentés :

Collège des Professeurs et assimilés (8) : David Clarys, Vincent Cotro, Caroline Giraudeau, Ulrike Krampfl, Marie-Pierre Lefeuvre (procuration à Ulrike Krampfl), Fosca Mariani (procuration à Davis Clarys), Sébastien Pesce (procuration à Samuel Renier), Airton Polloni (procuration à Nathalie Bouloux).  
Excusé : néant

Collège des maîtres de conférences et assimilés (8) : Florian Baret, Nathalie Bouloux, Emmanuelle Champion-Hindy, Colin Debuiche, Lucie Gaugain, Laurent Gautier, Christine Poirier, Samule Renier  
Excusé : Néant

Collège des personnels administratifs et techniques (5) : Frédéric Bussieres, Mylène Buteau (procuration à Bertille Jamais), Bertille Jamais, Pascal Pinoteau, Fabienne Tersac.  
Excusé :

Collège des étudiants (11) : Josse Billy (procuration à Mathilde Lebas), Axel Caillaud (procuration à Mathilde Lebas), Jules Charron, Mathilde Lebas, Justine Ledeuil (procuration à Jules Charron)  
Excusés : Salomé Benissant, Sarah Bonet, Naïm Cornalba, Tom Giraud, Hadrien Portales

Collège des personnalités qualifiées (7) : Dominique Jacquot, Philippe Roussy (procuration à Lucie Gaugain),  
Excusés : Mauro Cuzzoni, Christophe Dupin, Olivier Lebreton.

Assesseures : Sylvie Crogiez-Petrequin, Marylène Moreau  
Déléguée Relations Internationales : Caroline Giraudeau  
Membres invités : Nicolas Gillet (département de psychologie)  
Membres à titre consultatif : Benoit Wolf, responsable administratif.

Le quorum (19) est atteint avec 28 présents et représentés. Thomas Sigaud directeur ouvre la séance et énonce les différents points à l'ordre du jour du conseil d'UFR.

## I – Informations générales

### 1-1 Présentation sur les modalités de fonctionnement du conseil

Thomas Sigaud accueille les nouveaux conseillers pour ce premier conseil d'UFR en formation plénière issue du renouvellement général et présente Nicolas Gillet, nouveau directeur du département de psychologie.

Il souhaite préciser quelques éléments relatifs au fonctionnement du conseil d'UFR et ses priorités en tant que directeur de la composante.

En premier lieu, il précise qu'il ne se présentera pas pour un deuxième mandat, son mandat s'arrêtant au printemps 2026. Il rappelle également que pendant la précédente mandature, il a souhaité aborder les situations de travail de l'ensemble des personnels enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss et d'aborder la réalité des conditions de travail et en particulier de la situation de sous encadrement pédagogique et administratif.

Son souci constant a été de soutenir également l'encadrement scientifique en renforçant le potentiel au sein des unités de recherche.

Il rappelle aussi quelques principes qui ont guidé son mandat. Il est un farouche opposant à la sélection pour rentrer à l'université, cette position n'empêche pas d'avoir des formations d'excellence avec des taux de réussite probants comme au sein de la double licence Histoire-Sociologie. Il indique aussi son opposition à la mise en place des enseignements à distance dans les formations classiques rappelant que le cours est un espace social de débat, d'échanges entre l'enseignant et les étudiants et que cet espace social n'a de sens que dans une interaction entre ces derniers.

Enfin, il précise sa conception élargie de la collégialité dans le fonctionnement du conseil et celle-ci intègre aussi bien les enseignants, les enseignants-chercheurs que les personnels administratifs et techniques.

Cette collégialité s'appuie sur cette relation forte entre la recherche et l'enseignement et le respect et la défense de la liberté académique et qu'il entend bien sanctuariser cet espace au sein de l'UFR.

Une composante, c'est aussi un équilibre, une construction avec tous les métiers qui font notre identité, notre richesse : les métiers scientifiques les métiers administratifs ou encore des bibliothèques

Il rappelle que notre fonctionnement n'est possible que parce qu'il y a des règles, ce sont les règles qui protègent et qui sont aussi discutées collégialement dans les instances, des instances qui délibèrent.

Thomas Sigaud en vient à préciser quelles sont les modalités de fonctionnement du conseil en rappelant les contraintes et la nécessité aussi de respecter le cadre proposé par l'université. Il indique également que la construction des ordres du jour s'inscrit dans cette diversité et qu'il souhaite que les uns et les autres puissent proposer des points à l'ordre du jour.

Pour autant, il précise que le conseil - une fois qu'il a délibéré - ne reviendra pas sur telle ou telle décision. Il rappelle par exemple que la question des saisies des notes soulevées par quelques collègues du département de psychologie a été débattue collectivement et a été tranchée. Une réponse à la sollicitation des collègues concernée a été formulée et il n'entend pas que l'on revienne conseil après conseil sur une décision tranchée.

En revanche, si les uns et les autres souhaitent interpeller une autre instance comme le CFVU, ils peuvent évidemment entreprendre cette démarche.

## **1-2 Vie de l'établissement**

### **1-2-1 Information sur la note stratégique de l'établissement**

Thomas Sigaud présente le nouveau cadre produit par l'établissement autour d'une note stratégique. Elle définit les orientations de l'établissement qui portent un certain nombre de valeurs et qui formalisent le projet politique de l'équipe de gouvernance.

La nouvelle équipe est active pour soutenir un dialogue avec les tutelles pour obtenir des moyens supplémentaires au regard de sous-encadrement récurrent de l'université de Tours en termes de ressources humaines.

### **1-2-2 Point d'information sur les travaux**

Le Conseil d'UFR accueille Emmanuel Néron, vice-président en charge des moyens pour aborder le point sur les travaux du site Tanneurs, travaux qui se déroulent depuis maintenant 18 mois et qui arriveront à terme cet été. Emmanuel Néron présente la nature des travaux et les améliorations attendues et précise le calendrier des travaux (annexe 1). La réception des travaux devrait être réalisée début juillet.

Pour autant, l'ouverture du bâtiment est soumise à l'autorisation de la commission de sécurité présidée par la ville de Tours. Celle-ci ne pourra se tenir qu'une fois le mobilier (rayonnage...) installé à la bibliothèque afin de constater la situation en fonctionnement normal.

Cette situation emmène de facto à réfléchir sur les conditions d'organisation de la prochaine rentrée universitaire. En effet, les salles occupées par les services de documentation ne pourront être libérées avant le mois de janvier 2026.

Dès lors, un débat à deux niveaux se déroule au sein du Conseil d'UFR.

Le premier sujet concerne les conditions d'accès aux ressources documentaires et en particulier pour les formations qui utilisent dans leurs pratiques pédagogiques les ouvrages disponibles à la bibliothèque de section d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie et au service commun de documentation. Ces deux départements devront anticiper les besoins en ressources nécessaires au déroulement des travaux dirigés. Un échange avec la BS est en cours et un autre devra être réalisé avec le SCD sur les modalités d'accès aux ressources documentaires.

Le deuxième sujet porte sur le maintien ou non de la licence 3 de psychologie sur le site de Grandmont. Thomas Sigaud avait souhaité que le transfert des enseignements sur ce site ne dure que deux ans.

Les conseillers débattent assez longuement des différents scénarii et des contraintes inhérentes au retour des étudiants de L 3 psychologie sur le site des Tanneurs. Ce retour sans pouvoir accéder aux trois amphis de bloc Thélème et aux quatre salles de cours entrainera une remise à plat de l'organisation général des emplois du temps des deux composantes avec une contrainte forte sur le service des enseignants et enseignants-chercheurs.

A l'heure actuelle, la licence 3 de psychologie bénéficie d'un amphi et de quatre salles de TD sur le site de Grandmont et les enseignants d'une salle de travail. Cependant, les cours de statistiques et de langue sont réalisés sur le site des Tanneurs. Le principe retenu est qu'il n'y ait pas plus d'un aller-retour entre deux sites de cours sur une journée. C'est le même principe qui prévaut pour les enseignants intervenants dans cette formation.

Les conseillers étudient également les possibilités de transférer d'autres formations à la prochaine rentrée universitaire en lieu et place de la licence de psychologie. Après avoir fait le tour des autres contraintes liées à de tels transferts dont l'organisation des modules partagés pour les filières de langues, d'histoire et de sociologie, des effectifs trop faibles dans les autres formations (lettres, philosophie, histoire de l'art ...), il est convenu que le transfert de la licence 3 de psychologie serait encore une fois la solution la plus rationnelle.

A l'issue de ce débat, Thomas Sigaud propose aux conseillers de s'exprimer sur une question : « *Etes-vous favorable au maintien de la même organisation pédagogique pour les étudiants de L 3 de psychologie lors de la prochaine année universitaire 2025-2026 ?* ».

Le vote a lieu à bulletin secret. Le conseil d'UFR s'exprime par 21 votes favorables pour cette proposition, 7 contre et une abstention.

Thomas Sigaud indique qu'il communiquera auprès des enseignants et des étudiants de L2 et de L3 sur le maintien de l'organisation pédagogique arrêtée par le conseil d'UFR.

### 1-2-3 Point d'information Projets BAIM et investissements 2025

Les deux composantes dans le cadre de leur dialogue de gestion ont émis des propositions d'aménagements ou de rénovation des locaux (annexe II).

Ces demandes concernent aussi bien les activités scientifiques, les activités pédagogiques, la vie étudiante, la transition écologique, la qualité de vie au travail ou la sécurité et la prévention.

Ces demandes seront précisées dans le cadre du dialogue de gestion avec l'équipe présidentielle.

En fonction des actions arbitrées, un travail sera réalisé avec les équipes concernées en particulier le projet d'aménagement de nouveaux locaux pour les équipes de recherche des deux composantes et notamment ICD, EES, Pavéa et Qualipsy.

Une présentation des adaptations en 2025 est également disponible dans les documents présentés sur l'espace Célène dédiée et en libre accès.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'un investissement de 130.000 euros est réalisé pour accompagner la réinstallation de la BS d'histoire et d'histoire de l'art dans ces locaux et 180.000 euros d'investissement sont également réalisés pour équiper les trois amphithéâtres A, B et C d'un équipement audiovisuel de qualité.

Un financement complémentaire sera demandé pour doter la salle de la 5<sup>ème</sup> BU d'un équipement similaire à ce qui a été réalisé dans plusieurs espaces de l'université (présidence, MSH, Faculté des sciences). Actuellement, pour cet espace emblématique de l'université, aucun financement n'est acté pour réaliser des travaux d'adaptation multimédia.

Enfin, depuis la rentrée 2024, l'UFR Arts et sciences humaines a ouvert le master 2 de sociologie en apprentissage. Afin de soutenir l'équipe pédagogique et les besoins en investissement pédagogique, le CFA des Universités Centre-Val de Loire a apporté un soutien de 13.000 euros pour du matériel de projection, du matériel de captation audio et vidéo et un ordinateur de post-production.

## II- Préparation de l'année universitaire 2025-2026

Comme chaque année, une prévision des effectifs en licence est réalisée à partir des taux de réussite du premier semestre de l'année en cours.

Un tableau présentant également l'évolution des taux de réussite au semestre 1 permet d'appréhender les différentes tendances (annexe III). Dans ce tableau, figure également la part des étudiants ajournés aux modules fondamentaux ayant pour autant la moyenne au semestre. Il s'agit d'une nouvelle modalité pédagogique.

Une autre variable reste difficile à appréhender. Il s'agit pour les étudiants de la possibilité de conserver la note obtenue en dessous de la moyenne sans obligation de la repasser. Ce nouveau dispositif sera à observer tant dans l'évolution des résultats des étudiants que dans le nombre d'étudiants se présentant en seconde session d'examens.

Les principales propositions au regard de l'évolution des effectifs concerneraient la suppression du dédoublement des CM en L2 de psychologie et le passage à 7 TD. Un point de vigilance est à apporter aux effectifs en L3 d'archéologie (12 étudiants) qui en l'état actuel figure en-dessous des seuils adoptés par les instances.

Il est à noter que les étudiants de la double licence histoire/sociologie suivent les CM des licences disciplinaires.

Le sujet posé lors de la présentation est la situation attendue en L2 de psychologie dont les prévisions peuvent être déjouée.

A une question sur la non prise en compte des éventuels redoublants en L1 de psychologie, Benoit Wolf précise que le constat est que les étudiants de L1 en situation d'échec se réinscrivent peu dans la filière concernée. Il est malgré tout prévu la réinscription de 100 étudiants en L1 de psychologie. Ce paramètre est donc pris en compte.

En revanche, il reste trop d'incertitudes sur l'évolution des taux de réussite entre les deux semestres dans une année de transition. Thomas Sigaud propose le maintien du dédoublement du CM en L2 de psychologie.

Thomas Sigaud rappelle que le travail autour des prévisions des effectifs s'inscrit dans un échange constant avec les départements, des ajustements d'ouverture et de fermeture peuvent être envisagés à la mi-juillet en fonction des inscriptions administratives des étudiants.

Thomas Sigaud propose de reporter à un prochain conseil d'UFR l'étude du calendrier universitaire, les modifications des maquettes et la réforme des concours.

Sur le calendrier universitaire, Benoit Wolf précise que ce dernier a été transmis aux responsables de département avec trois variantes : un calendrier général qui concerne l'ensemble des formations, un calendrier pédagogique spécifique aux étudiants de L3 de psychologie qui précise les périodes de stage et un calendrier pédagogique spécifique à la licence de musicologie qui intègre le temps des contrôles continus intégraux et les semaines de la « deuxième chance ».

Ce prochain conseil se déroulera au mois de mai, il précise également qu'un conseil d'UFR se déroulera à la fin du mois de juin avec comme sujet les politiques d'emploi.

# Opération CPER réhabilitation des bâtiments B et D du site des Tanneurs

## Point planning en date du 28/04/2025

Cette opération concerne la réhabilitation des bâtiments B « Bibliothèque Universitaire » et D « Thélème – Amphithéâtres ». Montant de l'opération 22 674 000€ TDC

Cette réhabilitation vise en premier lieu à assurer la rénovation du clos et couvert des bâtiments B « Bibliothèque Universitaire » et D « Thélème – Amphithéâtres » qui présentent un danger pour les usagers et les tiers, tout en améliorant les performances énergétiques.

- Bâtiment B - Bibliothèque Universitaire : création d'une nouvelle entrée dédiée côté Loire avec la prise en compte de l'accessibilité PMR. Réaménagement de l'Accueil de la BU et création d'un espace public modulable au RDC et d'une salle de formation. Remise au propre des salles de lecture. Création de nouveaux bureaux au R+1.
- Bâtiment D Thélème – Amphithéâtres : Création d'un SAS Thermique au niveau de l'accès principal. Réhabilitation totale des trois amphithéâtres avec la prise en compte de l'accessibilité PMR.

Les enjeux de cette rénovation sont non seulement, l'amélioration des conditions de travail des étudiants et des personnels, mais également la mise en valeur du patrimoine immobilier de l'Université de Tours, et plus précisément de son patrimoine implanté dans le centre-ville de Tours. En outre, l'opération vise à travers toutes ces étapes à l'élaboration d'une réhabilitation respectueuse de l'environnement et de grande efficacité énergétique.

# Opération CPER réhabilitation des bâtiments B et D du site des Tanneurs

## Point planning en date du 28/04/2025

### Bâtiment B : **Etat d'avancement 77%**

- Démarrage des travaux : **12/09/2023**,
- Réception des travaux programmée le : **20/07/2025**,
- Démarrage des études/travaux supplémentaires ( accessibilité, embellissements...) le : **22/04/2025**,
- Réception des travaux supplémentaires ( accessibilité, embellissements...) programmée le : **30/09/2025**,
- Emménagement des locaux programmé (SCD, BU d'Histoire) : A confirmer par le SCD et la BU d'Histoire,
- Fin de l'utilisation des 6 salles du bâtiment C (personnels, prêts des ouvrages) : A confirmer par le SCD .

### Bâtiment D : **Etat d'avancement 60%**

- Démarrage des travaux : **12/06/2024**,
- Réception des travaux programmée le : **20/07/2025**,
- Démarrage des travaux supplémentaires ( accessibilité, embellissements...) le : **22/04/2025**,
- Réception des travaux supplémentaires ( accessibilité, embellissements...) programmée le : **20/07/2025**,  
(travaux intégrés au planning général)
- Installation de l'audiovisuel programmée le : A confirmer par le service idoine.

Annexe II Propositions communes UFR Lettres & Langues et UFR Arts & sciences humaines

Activités	Opérations
Vie étudiante	Aménagement salle repos prévoir point d'eau + lumière naturelle (Salle 37 bis bât C)
QVCT	Etude sur la possibilité de réalisation d'un garage à vélo et de douches à l'entrée Est du niveau - 1 (sous la Passerelle).
DPOTE	Changement des menuiserie bois du 4eme étage
Recherche	Salle de cours 413 Réaménagement de l'espace en bureau modulaire pour les équipes de recherche Pavéa, EES, qualipsy, ICD et le CETU Etics. Les bureaux d'Etics permettraient de relocaliser les secrétariats d'histoire et de sociologie. Le bureau du secrétariat de sociologie permettrait d'accueillir les enseignants de sociologie situé au 3ème étage. Leur bureau libéré serait transformé en salle de cours comme le bureau libéré par le secrétariat d'histoire.
Pédagogie	Diagnostic Travaux acoustiques et de modernisation de l'amphithéâtre - Clouet
DPOTE	Changement au fil des ans des radiateurs
Sécurité et prévention	Remise en route de la porte du parking niveau -2
Sécurité et prévention	Installation de gestion d'accès dans tous les ascenseurs pour améliorer la sécurité et réserver l'accès aux personnes autorisées.
QVCT	Changement 2 portes 131 132 134
QVCT	Bureau du directeur - cloisonnement - CFMI
Sécurité et prévention	Changement de porte métallique ext en RDC - CFMI
Vie étudiante	Cafét CROUS / modernisation

Annexe III Taux de réussite au semestre 1 en L1

Semestre 1	Admis Nombre/%		Ajourné >9,5/ajourné aux MD (2025)	Ajourné entre 8 et 10	Ajourné <8	Défaillant Nombre/%		Effectif
DL Hist/Socio 25	71	77,17	2	5	6	8	8,70	92
DL Hist/Socio 24	62	72,09	4	11	1	12	13,95	86
Musique 25	58	66,67	3	7	9	10	11,49	87
Musique 24	45	45,00	6	14	4	37	37	100
Interprète 25	10	90,91	0	0	0	1	9,09	11
Interprète 24	7	53,85	1	3	0	3	23,08	13
Jazz 25	10	100,00	0	0	0	0	0,00	10
Jazz 24	9	90,00	0	1	0	0	0	10
Essen 25	2	100,00	0	0	0	0	0,00	2
Essen 24	4	66,67	0	0	0	2	33,33	6
Histoire 25	84	37,17	13	29	56	44	19,47	226
Histoire 24	98	42,61	10	46	56	30	13,04	230
Histoire de l'art 25	68	42,77	12	23	28	28	17,61	159
Histoire de l'art 24	78	49,37	4	21	22	37	23,42	158
Philosophie 25	14	21,21	4	8	12	28	42,42	66
Philosophie 24	27	43,55	2	4	5	26	41,94	62
Sociologie 25	125	44,48	13	52	42	57	20,28	281
Sociologie 24	142	50,71	11	33	12	93	33,21	280
Psychologie 25	159	28,75	62	153	135	44	7,96	553
Psychologie 24	244	46,48	34	125	115	41	7,81	525